

Rôle et missions

Correspondant des Relations Internationales (RI) d'unité de recherche

Qu'est-ce qu'un correspondant RI Recherche ?

Le correspondant est un enseignant-chercheur élu pour 3 ans renouvelables par le conseil d'unité. Il/Elle participe à l'animation et à la dynamisation des activités de recherche à l'international au sein de l'unité (encouragement à la mobilité, au dépôt de projets, ...)

Il /Elle est l'interlocuteur de la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) dans l'unité de recherche.

Le correspondant travaille en étroite collaboration avec la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) et les correspondants RI des composantes.

Au sein de son unité de recherche, le correspondant RI-Recherche :

- contribue à l'organisation de réunions sur des thématiques de recherche à l'international, en lien avec la DREDI (réunions thématiques, rencontres de laboratoire, ...);
- participe le cas échéant à des Groupes de Travail Nationaux Thématiques d'intérêt pour l'établissement ou à des groupes de travail de l'établissement sur des thématiques en lien avec la recherche internationale ;
- assure la diffusion et participe à l'analyse et au ciblage des informations transmises par la DREDI aux enseignants-chercheurs de l'unité de recherche concernée ;
- collecte les informations sur les indicateurs d'internationalisation de l'unité de recherche (dépôts de projets, mobilités, enseignants chercheurs invités, ...);
- participe à l'accueil d'enseignants-chercheurs des universités partenaires en lien avec le centre de service EURAXESS¹.

Le correspondant RI présentera au conseil d'unité un bilan annuel de son activité. Une copie du compte-rendu du conseil d'unité sera transmise à la Commission Pour les Relations Internationales (CPRI) pour information.

¹ Centre de service Euraxess : euraxess@univ-reims.fr